

Cinéma d'animation

Année académique
2021 — 2022

03.
CINÉMA D'ANIMATION

A. PRESELECTION

Mercredi 18 août 2021 : les candidat.e.s reçoivent, par courriel, **l'énoncé de trois exercices** (exercice d'illustration, conception d'un projet de film et un exercice de scénario sur un sujet imposé).

Dans ces exercices, ils et elles mettent leur personnalité en évidence, veillent à une bonne communication de leurs idées et respectent les consignes.

Les candidat.e.s envoient par courriel les travaux à vincent.gilot@lacambre.be

Lundi 23 août et mardi 24 août, les travaux sont évalués par l'équipe pédagogique de l'atelier.

Les candidat.e.s sont averti.e.s par courriel, le mardi dans la soirée, s'ils.elles sont invité.e.s à se présenter à l'école à partir du mercredi 26 août pour la seconde phase de l'épreuve d'admission.

B. SELECTION DEFINITIVE

Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 Août 2021,
Hôtel Van de Velde, 29 avenue Franklin Roosevelt, 1050 Bruxelles, de 9h00 à 18h.

Les candidat.e.s se présentent le mercredi 25 août à 9h00 à l'atelier de cinéma d'animation.

Matériel requis : les candidat.e.s se munissent de leur matériel habituel de dessin et d'écriture (crayons, feutres, stylos,...).

Durant ces trois jours les candidat.e.s sont appelés à effectuer **divers exercices** autour de l'animation.

Ils et elles sont invité.e.s à un **entretien avec l'équipe pédagogique de l'atelier** (présentation de travaux antérieurs physiques ou numériques (sur clé USB dans le format mp4)

L'équipe pédagogique apprécie l'originalité des propositions, l'expression de la motivation, le potentiel artistique, la curiosité pour l'animation, l'école de La Cambre et l'option, le soin dans la réalisation des exercices et le respect des consignes.

Le matériel est mis à la disposition des candidat.e.s.

Vendredi 27 août : évaluation des travaux et sélection des candidat.e.s.